

LE PRINTEMPS DES FAMEUSES

CHANGER LES IDÉES SUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

2021 • SAISON #4 LE BONHEUR

LE CONTEST SOLIDAIRE

La 4^e saison du Printemps des Fameuses 2021, le 18 décembre, prendra la forme d'une fête musicale (concerts et DJ sets). L'organisation propose de remettre le montant HT de la billetterie collectée à cette occasion, pour donner un coup de pouce à un projet émergent de diffusion de messages ou d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes.

QUI ?

La-le porteur-se du projet peut aussi bien être une personne, une association ou une entreprise.

Le jury de pré-sélection est constitué des membres impliqué-e-s en 2021 dans le projet des Fameuses (cf. liste ci-contre).

Le jury final est le public de la Fameuse soirée du 18 décembre 2021.

QUOI ?

La dotation de la soirée du Printemps des Fameuses du 18 décembre 2021 est allouée à un projet en phase de développement. Cela peut concerner une création ex-nihilo ou un projet nouveau porté par une structure pré existante. Le projet est exclusivement dédié à la promotion des droits des femmes (promotion de l'égalité femmes-hommes, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, égalité professionnelle, actions pédagogiques ou médiatique, développement de la santé des femmes...). Ne peuvent être soutenus des projets plus généralistes dont une partie seulement est dédiée à cet objectif. Dans ces conditions, l'appel à projets s'engage à les instruire tous, quelle que soit leur nature (individuel, associatif, entrepreneurial...) à l'exclusion de ceux qui ont un but promotionnel ou publicitaire, un caractère religieux ou sont affiliés à un parti politique.

OÙ ?

Le projet doit être porté et/ou se déployer dans les Pays de la Loire.

DÉROULÉ DU CONTEST SOLIDAIRE

30 novembre 2021 à minuit

Limite des candidatures via le Google form disponible sur le site <https://leprintempsdesfameuses.com>

10 décembre 2021

Annnonce des projets pré-sélectionnés par le jury, par mail aux candidat-e-s, sur le site internet <https://leprintempsdesfameuses.com> et sur les réseaux sociaux des Fameuses

18 décembre 2021

Présentation des projets retenus pendant la Fameuse soirée (20h-0h)

Désignation du projet vainqueur à l'applaudimètre en clôture de la Fameuse soirée.

CRITÈRES DE PRÉ-SÉLECTION

- Identification claire des bénéficiaires (direct-e-s et indirect-e-s) et du fléchage envisagé pour les fonds
- Impact du projet et intérêt pour le bien commun
- Potentiel de pérennité et/ou d'essaimage
- Degré d'innovation (« nouveau » ne veut pas forcément dire « innovant ». Une attention particulière sera portée à l'originalité du dispositif ou du contenu proposé)
- Cohérence et complémentarité par rapport aux actions et aux valeurs du projet des Fameuses
- Ancrage du projet dans l'écosystème local.

MEMBRES DU JURY DE PRÉ-SÉLECTION

Sophie Bellec
Louise Clisson
Adrien Cornelissen
Elisabeth Ferro-Vallée
Anne-Laure Guiheneuf
Anne Le Meur
Clémentine Lemaire
Sandra Lepeltier
Clémence Leveau
Maud Raffray
Clémence Rouart
Sophie Royné
Eric Warin